

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-2084

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 69

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'État n'a pas vocation à offrir des suretés pour couvrir les emprunts destinés à financer l'idéologie et le business que constitue aujourd'hui l'écologie exacerbée et instrumentalisée.